

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2016, NO 11 30 NOVEMBRE 2016

15^E ANNIVERSAIRE

Afin de souligner les 15 années de parution de notre bulletin municipal, vous remarquez qu'une nouvelle image lui a été donnée, une façon de lui rendre hommage.

Publié pour la première fois en novembre 2001 sous la responsabilité de madame Paulette Hovington, conseillère, le bulletin municipal est resté fidèle à sa mission première soit celui de bien informer les citoyens, de favoriser l'utilisation maximale des services offerts à la population de Baie-des-Sables et ainsi inciter les citoyens à assister en grand nombre aux assemblées du conseil municipal.

Les organismes de notre communauté ont eux aussi profité de sa parution pour vous inviter à leurs différentes activités : brunch, journée familiale, dîner communautaire, soirée dansante, etc.

Au cours de toutes ces années, notre bulletin s'est constamment amélioré en format, en volume et en contenu. À chacune de ses parutions, nous prenons beaucoup de soin et de temps à le préparer afin qu'il soit le plus agréable à regarder et surtout à lire.

Je tiens sincèrement à remercier mes fidèles collaboratrices et collaborateurs. Je pense entre autres, aux responsables

des organismes dont plusieurs tiennent leur chronique assidûment. À notre maire pour son petit mot mensuel. À ma correctrice, Stéphanie Santerre qui chaque mois apporte son soutien et ses bons conseils.

Je m'en voudrais d'oublier mes chères lectrices et mes chers lecteurs de Baie-des-Sables et de l'extérieur.

Je souhaite que notre bulletin municipal traverse le temps et entre dans vos foyers encore longtemps. Bon anniversaire *bulletin municipal!*

Huguette Marcoux, conceptrice



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL NO- VEMBRE 2016, MOT DU MAIRE	2
ÉCOLE DE MUSIQUE, CLUB DES 50 ANS ET PLUS, GARDE PAROISSIALE	3
CENTRE COMMUNAU- TAIRE, BIBLIOTHÈQUE	4
NOËL ÉCOLO, CERCLE DE FERMIERES	5
CLUB DE SKI DE FOND, COMITÉ DES LOISIRS	6
CONSEILS DE SÉCURITÉ ROU- TIÈRE, COURS D'ANGLAIS	7
CALENDRIER DÉCEMBRE 2016	8

EN DÉCEMBRE...

- ♦ **Le 4**, bingo dinde à 13 h 30 à la salle Gérard-Leblond (sous-sol de l'église) et ouverture du centre communautaire, début de la saison hivernale 2016-2017
- ♦ **Le 5**, séance du conseil à 20 h
- ♦ **Le 11**, brunch dès 9 h 30 au centre communautaire
- ♦ **Le 15**, adoption du budget à la salle du conseil à 19 h 30
- ♦ **Le 21**, début de l'hiver
- ♦ **Du 21 décembre 2016 au 2 janvier 2017**, bureau municipal fermé

RÉSOLUTIONS À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 NOVEMBRE 2016

Votre conseil à résolu :

D'adopter le Règlement n° 2016-07 relatif au traitement des élus municipaux en remplacement du règlement n° 2011-05;

De nommer madame Véronique Lamarre, mairesse suppléante pour une période d'un (1) an avec tous les droits, les privilèges et les obligations qui y sont attachés et qu'elle soit déléguée pour siéger au sein du conseil de la MRC de La Matanie lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire;

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'an-

née 2017 qui se tiendront les lundis et débuteront à 20 h;

D'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusive;

D'accepter l'aide financière de la SADC de la région de Matane de 500 \$ en échange de la présence de leur logo dans chaque édition du bulletin municipal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017;

D'approuver la nouvelle programmation de travaux (voirie) dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribu-

tion du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

D'accepter le calendrier des collectes des matières résiduelles tel que soumis par *Bouffard Sanitaire inc.* pour l'année 2017;

D'accepter le 2^e budget révisé 2016 en date du 19 octobre de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la Municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 4 758 \$ au lieu du montant initial de 4 708 \$;

D'appuyer le Club de ski de fond de Baie-des-Sables

dans sa demande d'aide financière en date du 1^{er} novembre 2016 auprès de la Corporation d'aménagement des terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC de la Matanie;

De retenir les services de monsieur Arthur Gaudet à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire et de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2016-2017;

D'établir l'horaire d'ouverture du centre communautaire pour la prochaine saison hivernale qui débute le 4 décembre 2016 et se termine le 18 mars 2017.

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Pour notre municipalité, c'est une très bonne année en droits de mutation.

Le marché immobilier à Baie-des-Sables se porte relativement bien si l'on considère la morosité économique de la région depuis le début de l'année. Nous enregistrons actuellement la 2^e meilleure année de l'histoire en ce qui concerne les revenus des droits de mutation, 13 811 \$ en date du 30 novembre 2016 et 2012 ayant été l'année record avec 20 070 \$.

À la MRC, j'ai été nommé au sein du conseil d'administra-

tion. C'est une grande marque de confiance que m'ont témoignée mes collègues. Je travaillerai avec la même attitude pour aider les Municipalités à la réalisation de leur plan d'action. Mon diplôme d'administrateur municipal me servira bien.

Bravo à nos fermières pour le Salon du cadeau et OLO qui s'est tenu le 20 novembre dernier et merci à tous qui les ont encouragés à faire de cet événement une réussite.

À venir : préparation des budgets 2017 et de la préparation des Fêtes.

Denis Santerre, maire

À la séance du conseil du 5 décembre 2016 :

◆ Avis de motion - Règlement relatif au budget de l'année financière 2017;

◆ Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2017;

◆ Adoption - Règlement n° 2016-08 remplaçant le règlement n° 2014-02 sur la qualité de vie;

◆ Avis de motion - Règle-

ment sur la tarification pour l'utilisation du service de sécurité incendie régional de la MRC de La Matanie;

◆ Étude d'opportunité visant la mise en commun de l'offre municipale en sécurité incendie;

◆ Sûreté du Québec - Identification des besoins spécifiques pour 2017-2018;

◆ Approbation du budget initial 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables.

Le prochain bulletin vous parviendra le 20 décembre et la date de tombée des articles sera le **12 décembre 2016**.

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Matane est fière de s'associer à la Corporation municipale de Baie-des-Sables ainsi qu'à la direction de l'école Assomption afin d'offrir aux gens de Baie-des-Sables une formation musicale classique ou populaire pour l'année 2016-2017.

Nous avons déjà reçu quelques inscriptions. Toutefois, des places sont encore disponibles en piano et ma-

dame Lucie Chapdelaine enseigne à l'école Assomption les mercredis.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site Web à www.ecolemusiquematane.com.

Notre site Web permet l'inscription à partir d'un formulaire à compléter en ligne ou laissez un message sur la boîte vocale au 418 562-4212.

Christine Fortin, directrice

VOCALIA : CONCERT DE NOËL

Le chœur Vocalia présente son concert de Noël le dimanche 11 décembre à 14 h 30 en l'église St-Rédempteur de Matane.

Sous la direction de Josée Fortin, le chœur, accompagné au piano par Danielle Dumais, offre au public, sous le thème « Noël du monde », une variété de chants représentant plusieurs peuples ayant en commun la tradition de Noël.

Le public est donc invité à partager ce moment, à la fois de recueillement, de joie, de grâce et d'espérance vers un monde meilleur pour toutes et tous.

Les billets sont au coût de 20 \$ en prévente et 25 \$ à l'entrée, 10 \$ étudiant et gratuit pour les 12 ans et moins.

Pour plus d'information et billets, prière de s'adresser à Zoé G. Ste-Marie au 418 772-1361.

BINGO DINDE

La garde paroissiale de Baie-des-Sables est heureuse de vous inviter à son bingo dinde le dimanche 4 décembre à 13 h 30 à la salle Gérard-Leblond (sous-sol de l'église).

Bienvenue à tous!

CAP SUR 2019

Le comité organisateur des fêtes du 150^e prépare déjà son activité *Cap sur 2019, édition 2017*. Aussitôt qu'elle sera complète, nous vous dévoilerons son contenu.

Dès janvier 2017, nous publierons une chronique sur l'histoire de Baie-des-Sables. Différents sujets vous seront offerts. Vous désirez faire connaître l'histoire de votre famille, il nous fera plaisir de la publier. Cependant, nous avons un espace restreint dans le bulletin, il faudra que votre écrit soit concis. Nous avons hâte de vous lire.

Vous êtes nouvellement arrivé à Baie-des-Sables, vous êtes à la retraite, vous avez de l'expérience dans un domaine, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous avons souvent besoin de bénévoles lors de nos activités. Au plaisir de vous rencontrer.

Huguette Marcoux, coordonnatrice

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables désire remercier madame Janine Chamberland pour son excellent travail à titre de présidente pendant plusieurs années.

Le Club désire également remercier vous, participants à nos déjeuners mensuels et aussi la Municipalité de Baie-des-Sables laquelle nous fournit la salle communautaire afin de faire cette activité *une fierté du Village*.

Le nouveau conseil d'administration pour l'année 2016-2017 :

M. Denis Therrien, président

M. Rodrigue Ouellet, vice-président

M^{me} Cécile Bernier, secrétaire-trésorière

Mesdames Janine Chamberland, Ghislaine Chamberland, Carmen Leblanc, Danielle Gauthier et monsieur Gilles Létourneau.

Denis Therrien, président

PETIT COIN DE RÉFLEXION

Soyez heureux pour être bons! La bonté sans bonheur est un soleil d'hiver.

Jean Prieur

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Heures d'ouverture		
SAISON 2016-2017		
Journée	Après-midi	Soirée
Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	Fermé	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

Pour la saison hivernale**du 4 décembre 2016 au 18 mars 2017**

Responsable à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire, ainsi qu'à l'entretien de la patinoire municipale:

Monsieur Arthur Gaudet

Surveillez les heures d'ouverture pour la période des Fêtes dans le bulletin du 20 décembre 2016.

LA BIBLIOTHÈQUE

Bonjour à tous et toutes,

Noël approche à grands pas et les vacances pourront être remplies de nouvelles lectures, car nous avons déjà fait l'acquisition de nouveaux volumes. Ceux qui nous suivent sur Facebook savent déjà qu'ils s'adressent à tous les âges et sont presque tous en rapport avec les voyages.

Pour les adultes, le sujet préoccupant de la radicalisation de plusieurs jeunes nous a fait opter pour le dernier ouvrage de Boris Cyrulnik, **Ivres paradis, bonheurs héroïques**; le psychiatre et éthologue y explique le phénomène.

Pour les plus jeunes, **Juliette autour du monde** et **Descente dans l'overworld** qui est plus pour les garçons.

Les tout petits ne seront pas en reste en suivant **Loup qui voulait faire le tour du monde**.

On se prépare tranquillement à une prochaine activité offerte : la création d'une affiche illustrant un voyage de rêve.

La bonne nouvelle : ce n'est qu'un début pour les nouveautés car, dès le début décembre, nous compléterons les achats de livres et de jeux de société selon ce que le budget 2016 nous permet. **Il est encore temps de nous faire vos suggestions.** Le magasinage se fera en début décembre. C'est donc dire qu'il y aura des nouveautés pour tout le monde pendant les vacances de Noël.

ATTENTION : le jeudi **22 décembre** sera une journée d'activité spéciale de Noël pour les jeunes.

Venez en grand nombre à partir de 16 h.

Le **29 décembre** la bibliothèque ouvrira de 16 h à 17 h pour donner la possibilité à ceux et celles qui ont fait des demandes spéciales de venir récupérer leur volume. Ce sera la chance aussi de venir refaire le plein de livres pour les Fêtes. Joyeuses lectures des Fêtes à tous et toutes.

Françoise Vaillancourt, responsable

NOUVEAU CONSEIL DE LA FABRIQUE

Marguilliers

M. Jean-Noël Veillette, président
M^{me} Lise Otis
M. Gilles Ratté
M. Irénée Perreault
M. Herman Turcotte

UN MERCI SPÉCIAL

À mesdames Cécile Bernier et Claudette Gagnon qui ont accueilli, au CLSC, les personnes qui se sont présentées à la clinique de vaccination le 16 novembre dernier. Merci de votre implication!

NOËL ÉCOLO, POURQUOI PAS?

Le temps des Fêtes arrive à grands pas, c'est le moment de faire une multitude d'achats : les cadeaux, les repas, l'alcool pour les consommations, les vêtements pour le réveillon, le sapin et les décorations. Ouf! En plus d'être très coûteuse pour la plupart des familles, la fête de Noël est probablement celle où l'on génère le plus de déchets domestiques.

Voici quelques idées qui vous sont proposées pour passer un Noël plus écologique :

- Lors de votre magasinage, n'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables;
- Installez vos lumières décoratives au 1^{er} décembre et utilisez les ampoules à DEL qui sont moins énergivores;
- Réfléchissez à la durabilité des cadeaux achetés, privilégiez les produits locaux et recyclés;
- Utilisez du papier d'emballage recyclé;
- Évitez les produits suremballés;
- Préférez des jouets sans piles et, dans le cas contraire, utilisez des piles rechargeables;
- Lors des repas, évitez les produits à usage unique qui occasionnent beaucoup de déchets (par exemple : assiettes, verres et ustensiles de plastiques, serviettes et nappe en papier);
- Remplacez les bouteilles d'eau par un pichet d'eau du robinet.

Il s'agit de petits gestes simples à la portée de tous qui peuvent vraiment faire une différence pour préserver nos ressources et notre qualité de vie.

Vous pouvez vous impliquer, c'est très simple, allez-y!

LE COIN DES FERMIÈRES

CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bonjour à toutes et à tous,
Dimanche dernier le 20 novembre, les Fermières tenaient leur salon du cadeau et leur journée OLO (Œuf, lait, orange pour les futures mamans vivant des difficultés ainsi que les futurs bébés). Ce fut une belle réussite, nous avons amassé assez de sous pour financer deux bébés et plus, ça prend 350 \$ pour un bébé.

Ici, je voudrais prendre le temps de remercier de tout cœur, tous ceux et celles qui sont venus nous encourager dans cette levée de fonds pour cette très bonne cause.

Aussi, cela n'aurait pu être possible sans le dévouement des Fermières de notre cercle, les jeunes ainsi que les plus matures. Je pense entre autres à deux dames très inspirantes de notre communauté

pour chacun de nous, mesdames Rolande Morin et Léonie C. Beaulieu qui ont boulangé du pain pour donner à la vente OLO, mesdames MERCI et BRAVO!

Merci aux artisanes qui ont loué des tables pour exposer leurs créations et un gros merci aux donateurs anonymes.

En terminant ces remerciements, je ne voudrais oublier de remercier la municipalité pour la salle communautaire.

Le mois prochain, soit le mardi 13 décembre 2016 à 18 h à leur réunion mensuelle, les Fermières célébreront Noël avec un souper *Pot lock*. Alors mesdames Fermières en prendre bonne note dans votre agenda et encore une fois gens de Baie-des-Sables BRAVO Zulu comme on dit dans l'aviation.

Odette St-Laurent, présidente

Décorer avec des ampoules DEL.

En optant pour des ampoules de Noël à diode électroluminescente (DEL) pour votre décoration extérieure, vous contribuez à la réduction de la consommation d'électricité durant une période de l'année où la demande est particulièrement forte.

Ces ampoules sont beaucoup moins énergivores et elles durent beaucoup plus longtemps que les autres types d'ampoules.

LE CLUB DE SKI DE FOND DE BAIE-DES-SABLES

Le 15 novembre dernier, le Club de ski de fond tenait son assemblée générale annuelle.

Un résumé très complet de la somme de travail que les membres du conseil d'administration (CA) ont dû accomplir la saison dernière a été fait. Le conseil d'administration actuel doit préparer le calendrier des activités et coordonner les corvées présaison. Nous invitons les membres à venir nous donner un coup de main lorsque vous serez sollicité.

Le Club tient à remercier monsieur Gilles Ratté qui s'est retiré après plusieurs années de services bien appréciés en tant qu'administrateur.

Le conseil d'administration pour la saison 2016-2017 est composé de Michel Hébert, président, Pat Clement, secrétaire, Pierrette Tremblay, Karen Lamarre, Diane Beaulieu, Gaston Bérubé et Normand St-Laurent, administrateurs.

Après plusieurs saisons sans modification, à l'assemblée générale il a été résolu d'augmenter de quelques dollars le coût des cartes journalières et de saison.

La **carte quotidienne** sera désormais à 5 \$ pour les adultes (18 ans et plus) et 2 \$ pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les jeunes de moins de 12 ans continueront à skier gratuitement.

Les **cartes de saison** se vendront dorénavant 25 \$ pour les adultes (18 ans et plus) et 5 \$ pour les jeunes de 12 à 17 ans.

La **carte familiale** se vendra désormais 55 \$. Il est à noter que la notion d'étudiant (18 ans et plus) n'existe plus.

Lors de l'achat de votre carte de membre, si vous nous donnez votre adresse courriel, le club pourra vous informer personnellement sur les activités du club et émettre des avis de conditions spéciales sur les sentiers (fermeture des sentiers, ver-

glas, etc.). Vous pouvez également vous informer sur les activités et les conditions des pistes en nous suivant sur Facebook : www.facebook.com/clubskidefondbds ou écouter les chroniques radio au 105.3 et au 95.3 les samedis à 8 h 55.

Les pistes seront ouvertes dès qu'il y aura suffisamment de neige.

Le Club de ski de fond de Baie-des-Sables offre à tous ses meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Soyez prudent et profitez bien de ces beaux moments avec les vôtres.

Michel Hébert, président

Stationnement de nuit interdit le long d'une voie publique



COMITÉ DES LOISIRS

Vous souhaitez que ça bouge dans notre village, et bien voici l'occasion de vous impliquer.

Nous sommes à la recherche de bénévoles de différentes générations afin de venir combler notre dynamique équipe.

Nous aimerions avoir des jeunes entre la 3^e et la 6^e année, des jeunes du secondaire et de la polyvalente ainsi que des parents de jeunes et de moins jeunes enfants.

Vous avez des projets, vous pouvez nous les présenter, nous pouvons vous appuyer à sa réalisation.

Nous sommes ouverts d'esprit quant à votre implication, par exemple, si vous avez une heure par mois ou une heure par semaine à donner, nous prenons votre nom. Suivez-nous sur notre page Facebook afin de donner votre nom pour votre implication.

Belle journée!!

Joannie Fournier, vice-présidente

L'OMH

L'OMH de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec qu'un logement est disponible à la Villa Notre-Dame, 100 rue de l'Église Baie-des-Sables.

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, bien vouloir vous adresser à Diane Beaulieu, directrice au 418 772-6030 poste 1100.

DROITS ET OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS ET DES USAGERS DE LA ROUTE EN PÉRIODE HIVERNALE :
DISPOSITION DE LA NEIGE

Règlementation

Selon le Code de la sécurité routière du Québec, il est interdit de déposer ou de jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics.

En fait, selon l'article 498 du Code de la sécurité routière du Québec, « nul ne peut jeter, déposer, ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin ». Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

De plus, nous attirons votre attention concernant l'article 17 de chapitre V-9 Loi sur la voirie qui stipule que « Le Ministère peut aménager ou placer des paraneiges et projeter de la neige sur un terrain contigu à l'emprise d'une route de façon à ne pas causer de dommages ».

PRÉSENCE DES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

Gardez une distance sécuritaire lorsque vous circulez près d'un camion de déneigement afin de vous assurer d'être dans le champ de vision de son opérateur.

Faites preuve de patience. Pour bien dégager la chaussée, les camions de déneigement doivent rouler à une vitesse maximale de 50 km/h.

Les doubler est risqué, d'autant plus que vous ne pouvez deviner l'état de la chaussée, devant eux ni ce que cache la poudrière causée par leurs manœuvres.

Ne vous introduisez jamais à l'intérieur d'une formation de camion de déneigement circulant côte à côte dans le but de dégager la totalité des voies de circulation.

Faites preuve de courtoisie. Lorsque vous apercevez un camion de déneigement, cédez-lui le passage, surtout si vous vous trouvez dans des endroits restreints comme les ponts d'étagement et les bretelles des autoroutes.

FREINAGE

En hiver, lorsque la chaussée est recouverte de glace ou de neige, il s'agit presque toujours d'une situation de freinage d'urgence. Rappelez-vous que l'efficacité du système de freinage dépend de l'état de vos pneus.

STATIONNEMENT DE NUIT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23 h et 7 h pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

20, rue du Couvent, C.P. 39
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0
Téléphone : 418 772-6218
Télécopie : 418 772-6544

Messagerie : baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet
www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30












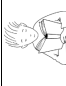



COURS D'ANGLAIS LANGUE SECONDE

Groupes de 6 personnes maximum :

- ◆ 12 semaines de 2 heures, incluant tout le matériel : 300 \$;
- ◆ Niveau de base et intermédiaire déterminé selon les besoins des gens inscrits;
- ◆ Possibilité de cours mardi, mercredi et jeudi soir de 19 h à 21 h;
- ◆ La date limite d'inscription est le 18 décembre. Les cours débuteront dans la semaine du 3 janvier 2017 au 459, Chemin Leggatt, Métis-sur-Mer;
- ◆ Pour information, contactez Micheline Williams au 418 936-3983.

DÉCEMBRE 2016

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 	2	3
4 Bingo dindé à 13 h 30 	5 Séance du conseil à 20 h 	6	7	8 	9	10
11 Brunch de 9 h 30 à 12 h 30	12 Date de tombée des articles 	13	14	15 Adoption du budget à 19 h 30 	16	17
18	19 	20 Sortie du bulletin	21 Début de l'hiver 	22 	23	24
25 	26 	27	28	29 	30	31
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DU 21 DÉCEMBRE 2016 AU 2 JANVIER 2017						
	Matières résiduelles		Matières recyclables		Bibliothèque de 16 h à 19 h	

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS